### **CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ**

JEUDI 16 MAI 2024 LUXEMBOURG OU À DISTANCE



RÉDUCTION DE 100 € HT

POUR TOUTE INSCRIPTIO REÇUE AVANT LE 15/03/2024 (REDUC100)

# ACTUALITÉS EN

# DROIT DES AFFAIRES ET DES SOCIÉTÉS

AG, approbation des comptes et distribution des dividendes, préservation des entreprises et responsabilité fiscale...

Quelles sont les nouveautés et les bonnes pratiques ?



#### ÉDITO



Amélie Bry Conference Manager abry@abilways.com

Le panorama en droit des affaires s'adresse aux professionnels du droit et du chiffre.

De la théorie à la pratique, cette journée, animée par Pierre-Alexandre DEGEHET, Partner au sein du cabinet Kleyr Grasso, est l'occasion de faire le point sur les actualités en droit des affaires : les bons conseils en vue de préparer les assemblées générales (AG), les nouveautés depuis la réforme portant sur la préservation des entreprises en difficultés et l'actualité en droit des sociétés.

Pour cette édition 2024, notre agenda portera sur :

- les questions pratiques pour préparer et tenir les AG et les conseils d'administration (CA),
- le traitement de l'approbation des comptes et de la distribution des dividendes, vue par un expert-comptable (Denis COLIN),
- les nouveautés sur la réforme des faillites après la loi du 7 août 2023, vue par Renaud Le Squeren,
- le sort des suretés après la loi de préservation des entreprises en difficultés
- une étude des questions de responsabilité des administrateurs en matière fiscale (Valérie KOPERA)

Au plaisir de vous accueillir sur cette nouvelle édition.

#### **POUR QUI?**

- Fiduciaires
- Domiciliataire
- Responsables juridiques, responsables administratifs, financiers et fiscaux
- Avocats spécialisés, conseils, consultants
- Juristes d'entreprises
- Experts-comptables, comptables
- Actionnaires
- CEO, top managers
- Présidents, directeurs généraux
- Membres du conseil d'administration
- Dirigeants d'entreprises, gérants
- Responsables cession, fusion-acquisition

#### POURQUOI?

- Prendre connaissance des meilleures pratiques en droit des affaires
- Mise à jour des connaissances en fonction de la législation et de l'actualité jurisprudentielle
- Analyse des bonnes pratiques pour les domiciliataires, experts-comptables, juristes en droit des affaires

#### CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL



Si vous assistez à cette conférence en présentiel, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses



Si vous assistez à cette conférence en distanciel, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/chef de programmes



# Actualités en droit des affaires et des sociétés

#### **PROGRAMME**

#### **JEUDI 16 MAI 2024**

#### PRÉSIDENT DE SÉANCE :

#### **Pierre-Alexandre DEGEHET**

Partner, Avocat à la Cour KLEYR | GRASSO

#### 8h30 Accueil des participants

**9h00** Allocution d'ouverture par le Président de séance

#### 9h15

#### Pratique d'expert

## Quelles sont les bonnes pratiques en matière d'assemblées générales ?

- Assemblées générales (AG)
  - Focus sur les problématiques de la prorogation des AG: dans quelles conditions? Si prorogation, est-ce que l'actionnaire peut modifier l'ordre du jour? Quels sont les écueils à éviter?
  - *Quid* des SARL à moins de 60 associés : quelles sont les spécificités à connaître impérativement ?
  - Quels sont, concrètement, les questions que l'actionnaire a le droit de poser ? Quelles sont les limites ?
  - Convocations, ordre du jour, rapports, droit de communication et d'information des actionnaires, des tiers...
  - · Vote à distance
- Conseil d'administration (CA)
  - Quelles actualités en matière de convocations, délibérations et procès-verbaux?
  - Visioconférence et autres moyens en distanciel : quelles sont les règles ?

#### **Pierre-Alexandre DEGEHET**

#### 10h15 Approbation des comptes : affectation du résultat, distributions des dividendes et traitement des pertes

- Quelles sont les réserves obligatoires ?
- Quelles sont les réserves facultatives et quel intérêt ces réserves présentent-elles ?
- Quel est le montant maximum du déficit distribuable ?
- Quelles sont les possibilités de verser un acompte sur dividendes ?
- Quelles sont les règles d'apurement des pertes ?
- Quelle est la conduite à tenir en cas de pertes importantes?

#### **Denis COLIN**

Gérant

#### **FIDUCIAIRE LPG**

#### 11h15 Café-Networking

#### 11h45 Réforme des faillites

- Remarques préliminaires sur la loi du 7 août 2023 sur la préservation des entreprises

- La réorganisation de l'entreprise par accord amiable des créanciers
- La réorganisation judiciaire de l'entreprise
- Les nouveautés du Code de commerce après la réforme du 7 août 2023

#### Me Renaud LE SQUEREN

Partner - Avocat à la Cour

**DSM AVOCATS A LA COUR** 

12h45 Session de questions / réponses

**13h00** Déjeuner

## 14h30 Les sûretés après la loi du 7 août 2023 relative à la préservation des entreprises et portant modernisation du droit de la faillite

- Quel est le sort des sûretés dans le cadre des nouvelles procédures offertes par la loi du 7 août 2023 ?
- Le titulaire de sûretés personnelles peut-il agir contre celles-ci alors que le débiteur est soumis à une procédure de réorganisation judiciaire?
- Comment s'assurer de l'efficacité des contrats de garantie financière malgré l'ouverture d'une procédure de réorganisation judiciaire?

#### **Armel WAISSE**

Partner - Avocat à la Cour

#### **MOLITOR AVOCATS À LA COUR**

#### 15h30 Café-Networking

## 15h45 Les administrateurs face à leurs obligations fiscales

- Le respect de ses obligations comptables et fiscales par la société : quel est le rôle majeur de l'administrateur ?
- Le rôle des administrateurs dans le cadre du contrôle fiscal : en quoi consiste le devoir de coopération avec l'administration fiscale ? Quelles en sont les limites ?
- Le contentieux fiscal de la phase administrative à la phase judiciaire : quid de la diligence requise de l'administrateur ?
- Le risque d'appel en garantie : comment y échapper ?

#### Valérie KOPERA

Counsel - Avocat à la Cour

#### **BAKER MCKENZIE**

**16h45** Session de questions / réponses

17h00 Clôture de la conférence





# POUR VOUS INSCRIRE SCANNEZ CE QR-CODE ou rendez-vous sur le site www.abilways.lu

Vous recevez cette information de la part d'ABILWAYS Luxembourg (Groupe ABILWAYS). Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part du groupe ABILWAYS : DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

#### Rejoignez-nous sur LinkedIn



## **INFORMATIONS PRATIQUES**

#### DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

**JEUDI 16 MAI 2024** 

#### LUXEMBOURG OU À DISTANCE

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

#### **RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS**

#### **Bryan JAGLIN**

bjaglin@abilways.com ABILWAYS Luxembourg (Groupe Abilways) 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris serviceclient@abilways.com

Tél.: +33 (0)1 42 21 02 02

#### **RENSEIGNEMENTS PROGRAMME**

Amélie BRY - abry@abilways.com

#### **PARTICIPATION (TVA 3 %)**

1 jour : 995 € HT

Réduction de 100 € HT pour toute inscription reçue avant le 15/03/2024 (REDUC100)

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et la documentation de la conférence.





26434A WEB